

POLITIQUE DE LA VILLE

A Pessac, des chantiers éducatifs outils de médiation dans les quartiers

L'opération permet, depuis 2006, de pacifier les relations entre jeunes et adultes grâce à un projet commun.

Proposer des missions de travail brèves, d'un jour à quelques semaines, à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Telle est l'ambition des « chantiers éducatifs » portés depuis 2006 par la ville de Pessac (57 650 hab., Gironde) et ses partenaires, les bailleurs sociaux Domofrance et Gironde habitat. Récompensée par le Prix 2010 de la prévention de la délinquance organisé par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) (*), l'initiative pourrait faire école.

Double encadrement. « Que ce soit retirer des encombrants, repeindre un escalier ou entretenir un jardin, le travail n'est qu'un prétexte pour tisser un lien éducatif avec le jeune afin qu'il bâtisse des projets, explique Stéphane Bellet, coordinateur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance [CLSPD] de Pessac. Les deux tiers des bénéficiaires sont repérés pour des faits de délinquance, avec ou sans condamnation. » Répartis en groupes de cinq environ, ils disposent d'un encadrement technique pour mener à bien le travail qui leur est confié, mais aussi d'un encadrement pédagogique par un éducateur spécialisé, de la protection judiciaire de la jeunesse ou du centre communal d'action sociale.

« Parfois, le travail effectué ne débouche pas sur le versement d'un salaire : nous avons notamment cofinancé une vingtaine de permis de conduire en 2009-2010 », indique



TÉMOIGNAGE

Stéphane Bellet, coordinateur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Pessac (57 650 hab., Gironde)

« Un dispositif plus préventif »

« A la rentrée 2008-2009, les chantiers éducatifs ont été expérimentés auprès de trois élèves de collège au bord du décrochage scolaire. Ils ont travaillé un jour par semaine pendant deux mois, sur le temps scolaire, sans être rétribués. Cette fois, le donneur d'ordre c'est le ministère de l'Éducation nationale. L'encadrement technique et la coordination sont assurés par la mairie. Ce dispositif est plus préventif que les "classes-relais" mises en place par le ministère. Avec la réussite enregistrée auprès des trois premiers élèves, à la rentrée 2009, cette expérimentation a été généralisée aux cinq collèges et aux deux lycées que compte la ville. Nous recevons quinze élèves dans ce cadre-là, pour travailler sur les causes de la rupture scolaire mais aussi, parfois, pour attendre utilement le placement dans un établissement spécialisé. »

Stéphane Bellet. Ceci dit, une écrasante majorité des 87 jeunes gens ayant participé aux 23 chantiers éducatifs réalisés entre janvier et juillet 2010 ont choisi d'être salariés et disposent donc d'un employeur : l'Aipac, une association intermédiaire liée à la ville par une convention triennale 2009-2012. « Cela facilite le travail des éducateurs, affirme Daniel Rico, son directeur. Comme les jeunes sont payés à l'heure, en cas d'absentéisme, leur fiche de paie s'en ressent tout de suite et leur conduite change rapidement. »

Cet outil partenarial semble avoir contribué à pacifier la ville. « Entre 2006 et 2009, le nombre de faits de délinquance de proximité recensés par la police a baissé de 31,5 %, notamment - 18,4 % pour les vols, - 23 % pour les dégradations volontaires et - 28 % pour les atteintes aux biens », se félicite Stéphane Bellet, qui note aussi une baisse de 44 % de la part des mineurs mis en cause. Pour Daniel Rico, l'impact se mesure différemment : « Les relations avec les gardiens et les habitants ont changé. Ces chantiers nous ont aussi permis de décroison-

ner les bandes des quartiers, chose inenvisageable il y a quatre ans ! »

Mais, selon les acteurs de terrain, l'une des limites de ce dispositif est la stigmatisation des bénéficiaires. « Les habitants pensent qu'il s'agit d'une peine alternative à la prison, de type travail d'intérêt général, rapporte Daniel Rico. En outre, ce fort encadrement coupe l'initiative : nous avons fait face à des échecs de placement en CDI, malgré des relations professionnelles sans souci auparavant. » Stéphane Bellet évoque une autre limite : « Ce dispositif est victime de son succès : nous devons nous appuyer sur les éducateurs de terrain pour faire un choix parmi les projets proposés par les jeunes eux-mêmes. »

Un suivi à mettre en place. Le budget de ce dispositif était en 2009 de 72 000 euros, pris en charge par la commune à hauteur de 32 000 euros. Ce coût s'explique en partie par le niveau de rétribution des jeunes gens (7,65 euros/heure), bonifié de 10 % au titre des congés payés. « Ils ont 14-15 ans ou 17 à 19 ans : il faut les convaincre de ne pas aller vers l'économie souterraine », justifie Daniel Rico. Un argument qui incite seulement à l'assiduité : environ un bénéficiaire sur cinq reste fragile après l'utilisation des chantiers éducatifs, aucune étude statistique fine n'étant conduite à ce sujet.

Karine Ménégou

(*) Prix décerné le 27 octobre 2010 en partenariat avec le Comité interministériel de prévention de la délinquance et l'Agence nationale pour la cohésion sociale.

CONTACT

■ Stéphane Bellet, coordinateur « prévention de la délinquance » de Pessac, email : stephane.bellet@mairie-pessac.fr

Les chantiers éducatifs, outils de prévention de la délinquance.



« Des habitats sûrs dans des quartiers sûrs grâce à la médiation locale, aux polices locales, à la sécurisation des habitants », tel est le dossier de participation que la Ville de Pessac a présenté au concours du « Prix Prévention de la Délinquance 2010 ».

Plus de 140 dossiers ont été soumis à ce concours organisé par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine. Le Forum est un réseau d'environ 130 collectivités ou regroupements de communes, représentant 70% de la population française. Le prix 2010 était organisé par le Forum en partenariat avec l'ACSE, le Comité Interministériel de prévention de la délinquance, le Sénat et la Gazette des communes.

Le dispositif des chantiers éducatifs est mis en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance de la ville. Le terme de « chantier éducatif » désigne une activité de production de biens ou de services réalisée par un groupe de jeunes. Les principaux secteurs concernés sont l'environnement, le second œuvre du bâtiment, les travaux de manutention, les travaux saisonniers, les espaces verts, la décoration, l'agriculture.

Le Chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Le montage est en général le suivant : un donneur d'ordre (Mairie, bailleurs sociaux), un employeur (une structure intermédiaire), un encadrement technique (Mairie, bailleurs sociaux, structures d'insertion, associations), un encadrement socio-éducatif (association de prévention spécialisée, centres sociaux, Protection Judiciaire de la Jeunesse), une coordination opérationnelle (Mairie).

Les chantiers ont lieu sur les différents quartiers de Pessac en particulier dans les trois grands quartiers populaires de Saige, la Châtaigneraie et du Haut-Livrac. Ils sont mis en place tout au long de l'année, durant les périodes de congés scolaires mais également en dehors de ces dernières.

Le Chantier éducatif n'a pas a-priori d'ambition d'insertion économique, mais plutôt d'aider les jeunes à (re)prendre confiance en soi, à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions (bailleurs sociaux par les gardiens d'immeuble, mairie par les employés municipaux...).

En 2009, 25 chantiers ont été réalisés sur l'année regroupant au total une centaine de jeunes des différents quartiers de la commune.

Faire que chaque jeune trouve sa place malgré des dérapages possibles ou prévisibles, c'est une forme de tricotage de notre République sur le sol de la commune à-travers ces trois supports à manier ensemble : la bienveillance, la règle, et l'aide. On pourrait dire aussi la prévention, la répression, et la solidarité.

Ainsi, par cette volonté politique, la commune met à disposition des acteurs socio-éducatifs un outil permettant de décaler leur intervention du quotidien en créant les conditions d'une relation éducative privilégiée. L'évolution du dispositif et les différentes réunions de bilan et d'échanges montrent que la mise en place des chantiers éducatifs permet de créer, renouer ou faire évoluer la relation éducative avec les jeunes mineurs ou adultes, parfois en totale rupture avec leur environnement familial ou scolaire, pouvant amener à des conduites addictives ou des passages à l'acte.

On peut constater au-travers de ces chantiers une nette amélioration des relations entre les jeunes et les gardiens d'immeubles par exemple, avec les habitants aussi. Certains chantiers (entretien des espaces privatifs, nettoyage des caves, enlèvement des encombrants) ont été très bien vécus. Le niveau des regroupements s'accompagnant de nuisances, de dégradations et d'actes de malveillance a nettement diminué. Le climat d'ensemble est plus serein et pacifié.

En même temps, il ne faut pas se leurrer, la situation est fragile.

D'abord parce qu'une politique locale seule, aussi efficace et bien pensée soit-elle, ne sera jamais suffisante si elle n'est pas accompagnée, notamment par l'Etat. Or qu'a fait ce gouvernement depuis les émeutes de 2005 ? Rien, ou presque, si ce n'est remettre en cause des politiques efficaces (aides aux associations en nette diminution, suppression de la police de proximité, suppression de 10 000 fonctionnaires de police, ...)

Et surtout aucune réponse d'ensemble à la crise des banlieues ! On peut aider avec des centaines de milliards de dollars ou d'euros au sauvetage des banques – et il fallait le faire ! -mais ce gouvernement ne trouve pas les quelques milliards d'euros nécessaires à un vrai Plan d'action pour nos quartiers populaires de banlieue !

Ce fort sentiment d'injustice, aggravé par le chômage et la difficulté de l'insertion économique, rend nos actions fragiles.

Malgré cette politique de désengagement du gouvernement actuel, le dispositif des Chantiers éducatifs est un bon outil. Il reprend un certain nombre de principes énoncés dans la Charte Urbaine Européenne de 1992. Il tend à démontrer que la politique de prévention doit être reconnue comme une priorité sociale et éducative, se basant sur l'égalité des chances et la citoyenneté, sans forme de discrimination ou de stigmatisation.

Avec cet outil, je crois que la commune promeut ainsi les droits de l'homme et les libertés fondamentales de chaque individu, dans ce rapport toujours à interroger entre les droits et les devoirs de chacun.

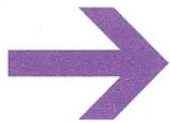


Les 10 agents de la Police municipale assurent un service de proximité sur le terrain

ENQUÊTE

sur des actions

tout terrain



Le 27 octobre dernier, la Ville de Pessac obtenait le Prix Prévention Délinquance. Souvent, la sécurité est traitée par les médias sous l'angle des faits divers, des images et de déclarations fracassantes. Cette approche expliquerait pour certains le senti d'insécurité grandissant des Français. À Pessac, ce thème essentiel du vivre-ensemble l'objet d'une certaine mesure. Avec réussite, les chiffres de la délinquance baissent systématiquement depuis dix ans dans notre ville.

Un travail de raison en réseau

"Nous nous gardons bien de toute autosatisfaction car les résultats sont fragiles. De plus, ils exigent une attention de tous les instants qui s'inscrit dans le temps" explique Patrick Guillemotteau, conseiller municipal en charge de la Médiation sociale, la Prévention, la Sécurité et la Défense. Et l'élu sait de quoi il parle puisqu'il participe activement à un réseau qui rassemble tous les acteurs concernés. Ce travail d'équipe donne des résultats probants. À juste titre, Pessac dispose d'une image de ville sereine, malgré une tension économique et sociale qui se durcit au plan national. Incivilités, conflits de voisinage, infractions routières, cambriolages, violences familiales... les questions de sécurité prennent des formes multiples et croisées, souvent

bénignes, parfois dramatiques. Le Maire, premier officier de police de la ville, et l'équipe municipale sont directement concernés par ces actes même si ces problématiques recourent une multitude de compétences, dont les services de l'État en priorité. Comment, dans ces conditions, mettre en place localement une politique efficace qui concilie prévention, médiation et répression ? Pessac mise pour cela sur son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), véritable clé de voûte de l'organisation de la sécurité de la ville. "Concrètement, le CLSPD permet de réunir autour de la table toutes les structures concernées. Cette interface agit de manière transversale avec les autres politiques de la ville (éducation,

aménagement urbain, santé, pour créer de la cohérence et ruptures dans le traitement des" précise Stéphane Bellet, coo Mission Prévention et Médiation Direction du Développement Soc de la Ville. Ce dernier a en cha mation de ce Conseil qui ab questions d'éducation, de pi de dissuasion, de répression solidarité comme un tout. La Vi tous les acteurs locaux (mair municipale, travailleurs social représentants des services (Préfet, Police Nationale, Justice, Nationale, bailleurs sociaux... services du Conseil Général. Les tions communiquées au sein de ce général" de la sécurité, par

faire émerger des problématiques et, du même coup, de mettre en œuvre des actions préventives ou curatives. Quand un point chaud se dessine, cette synergie permet de solutionner un problème avant qu'il ne dégénère. La coopération et la réactivité constituent deux leviers importants de la politique de la ville qui a fait de l'écoute, de la proximité et de la présence sur le terrain une règle. Des CLSPD ont d'ailleurs été déclinés à l'échelle de plusieurs quartiers* de la

commune. Ils sont ouverts aux représentants de commerçants et d'habitants au cours d'une réunion annuelle qui présente et explique les actions entreprises. "Ces conseils sont opérationnels depuis de nombreuses années. Pourtant, il n'était pas si évident que cela, au départ, de mettre autour d'une table des personnes qui n'ont pas les mêmes fonctions ni, parfois, la même philosophie" explique Stéphane Bellet. Des propos confortés par Serge Helaudais, Directeur de la

police municipale. "Nous ne travaillons pas dans le même registre que les éducateurs spécialisés par exemple, mais chacun respecte la mission de l'autre. Toutes sont importantes et nécessaires, et contribuent au bon équilibre entre prévention et répression" explique-t-il.

*Saige / La Châtaigneraie Arago / Alouette Haut-Livrac / Centre-ville / Noès / Bellegrave / Le Burck



INTERVIEW

3 QUESTIONS À SANDRINE RODRIGUEZ, Présidente du Club de Prévention Spécialisée Action Jeunesse Pessac

Action Jeunesse est l'émanation du club de prévention de la délinquance juvénile, créé à la fin des années 1950 par Jacques Ellul* - dont on fête cette année les 100 ans de sa naissance -, aux côtés d'Yves Charrier, éducateur de rue. Ces deux hommes visionnaires avaient la conviction que les institutions ne peuvent pas tout résoudre, et que seul un travail de fourmi sur le terrain peut faire reculer la délinquance.

L'association actuelle garde-t-elle une filiation avec son fondateur ?

Il reste les fondamentaux, c'est-à-dire l'engagement d'hommes et de femmes dans une démarche sociale auprès de jeunes en proie à des difficultés. L'Association comprend dans son Conseil d'administration des personnes très investies depuis des décennies dans cette forme de militantisme, à l'image de son ancien Président Jean Salardenne, que j'ai remplacé à sa demande l'an dernier. Dans le même temps, l'association accueille de nouveaux membres qui apportent un regard neuf. Action Jeunesse Pessac conserve depuis sa création sa ferveur et son dynamisme pour son travail au quotidien, à destination de jeunes en situation de précarité.

Quelles sont vos actions au quotidien ?

Action Jeunesse est habilitée par le Conseil Général de la Gironde pour une mission de prévention spécialisée dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. À ce titre, nos éducateurs spécialisés nouent sur le terrain le contact avec des jeunes isolés ou en groupe, en rupture avec leur environnement : déscolarisation, comportement à risque, problèmes familiaux, addictions... Les équipes d'Action Jeunesse tissent peu à peu des relations avec ces jeunes pour progressivement les aider à renouer le dialogue avec des adultes ; nos équipes vont essayer de les accompagner vers des interlocuteurs adaptés, afin de trouver des solutions personnalisées. C'est un exercice délicat, fragile et sur-mesure. Ces jeunes, mineurs ou majeurs, sont en souffrance et donc souvent rétifs à toute forme de changement. Les approcher et gagner leur confiance constituent les premières étapes d'un processus qui peut ensuite déboucher sur d'autres formes d'actions...

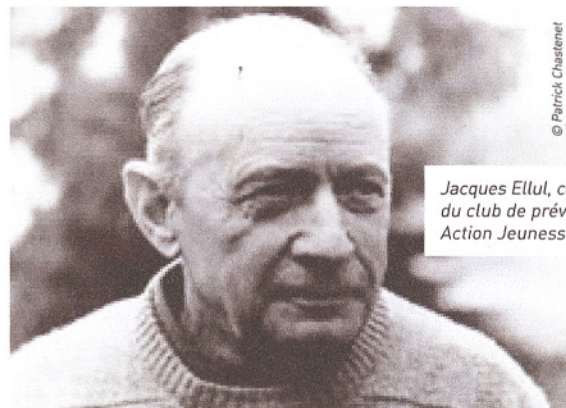
À quels exemples précis pensez-vous ?

Le premier concerne les chantiers éducatifs. Ce dispositif permet de créer du lien et du sens par la réalisation d'une activité valorisante (peinture, entretien d'espaces verts...), premier jalon vers une voie professionnalisante. Le second consiste à mettre en œuvre le dispositif "route plurielle" : accompagnement des jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire, incitation à une conduite citoyenne et responsable sur l'espace public...

Nous organisons également des voyages avec les jeunes, encadrés par les travailleurs sociaux, qui ont souvent une valeur initiatique. Cela leur permet de sortir de leur solitude, d'apprendre à vivre avec les autres et de découvrir d'autres horizons. Ce travail de rue bénéficie d'un soutien remarquable de la Ville qui respecte les principes de base et les valeurs de la prévention spécialisée**.

*Jacques Ellul, Pessacais, est considéré comme l'un des principaux penseurs du XX^e siècle sur le thème de la société moderne et de la technique. Il a enseigné sur le campus bordelais à la Faculté de Droit et à Sciences Po Bordeaux.

**L'association ne travaille pas sur commande en ciblant un jeune spécifiquement et n'impose rien à un jeune, qui y adhère librement.



Jacques Ellul, co-fondateur
du club de prévention
Action Jeunesse Pessac